



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 26/2004

Vevey, le 13 mai 2004

Nouveau Collège Ste-Claire - Dédicace

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a décidé la consécration du Nouveau Collège Ste-Claire à M. Jean Kratzer (1906-2003).

M. Jean Kratzer, notaire, a cessé le 15 mars 1976 sa fonction de Syndic de notre Ville, qu'il assumait depuis le 1^{er} mars 1960, soit pendant 16 ans. Auparavant, il a été membre de la Municipalité dès le 1^{er} janvier 1938 après avoir siégé au Conseil de Régie. Il a été successivement à la tête des directions de police, des finances, des domaines, des écoles et de l'administration générale.

Indépendamment de cette activité, il a fait partie à plusieurs reprises du Grand Conseil vaudois et a présidé l'Union des communes vaudoises.

A titre de reconnaissance pour avoir consacré 40 ans de sa vie à la communauté veveysanne, ainsi qu'au développement et à la promotion de la Ville, le Conseil communal, lors de sa séance du 4 juin 1976 a accordé, avec effets d'état civil, la bourgeoisie d'honneur de Vevey à M. Jean Kratzer.

En relevant une nouvelle fois les importants services rendus à la communauté et les mérites exceptionnels de feu M. Jean Kratzer, la Municipalité, d'entente avec sa famille, lui consacrera le Nouveau Collège Ste-Claire lors d'une cérémonie empreinte de simplicité, qui aura lieu dans le cadre de la manifestation de fin d'année scolaire, en juillet prochain. Une invitation sera adressée prochainement aux membres du Conseil communal.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 13 mai 2004

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Dominique Rigot P.-A. Pérrenoud